



## Erreur d'un contrôleur du travail sur le contrat de travail

Par **sch**, le **27/11/2015** à **00:08**

Bonjour,

Quel sont les recours lorsqu'un contrôleur du travail vous notifie par écrit qu'après vérification vous pouvez...

Un salarié à trouvé une faille dans son contrat de travail conseillé par un contrôleur du travail de la direction du travail. Il s'avérait que ce contrat n'était pas bon d ou condamnation au conseil des prudhommes.

La responsabilité de l employeur ( petite asso) est engagé malgré sa bonne foi.

Merci pour votre retour  
Cordialement

Par **P.M.**, le **27/11/2015** à **00:19**

Bonjour,

Il est difficile de répondre à une interrogation aussi vague et sans savoir ce qui a réellement été écrit...

De toute façon, le recours ne pourrait être que devant le Tribunal Administratif...